

La Création en Prison: Un nouvel Élan pour L'existence ?

O Processo Criativo na Prisão: Um novo Élan para a Existência?

The Creative Process in Prison: A new Élan for Existence?

El Proceso Creativo en la Prisión: ¿Un nuevo Élan para la Existencia?

DOI: 10.5020/23590777.rs.v17i1.5894

Jeanine Chamond (Lattes)

Mestre de conferência em Psicologia Clínica na Université Paul-Valéry, Montpellier 3. Membro da École Française de Daseinsanalyse, archives Husserl ENS-Ulm e do CRPMS - Centre de Recherches Psychanalyse, Médecine et Société da Université Paris Diderot - Paris VII.

Lucas Guimarães Bloc (Lattes)

Professor na Universidade de Fortaleza (UNIFOR), doutorando em Psicopatologia e Psicanálise na Université Paris Diderot – Paris VII, Sorbonne Paris Cité.

Virginia Moreira (Lattes)

Professora titular do Programa de Pós-Graduação em Psicologia da Universidade de Fortaleza, Coordenadora do APHETO - Laboratório de Psicopatologia e Clínica Humanista Fenomenológica. Pós-Doutora em Antropologia Médica pela Harvard University, Doutora em Psicologia Clínica pela PUC-SP.

Résumé

Comment créer dans l'enfer de la prison ? Se basant sur l'expérience française, les auteurs défendent la nécessité de la création en prison en sept points: 1. La création est un moyen de survie pour échapper à l'effondrement psychique et tenter d'élaborer la souffrance de l'incarcération. 2. Créer amène une évasion par l'esprit et un espace de liberté pour résister à l'infantilisation et à l'abrutissement et ouvrir des horizons dans le temps carcéral mortifère. 3. La création a une fonction d'exorcisme de la haine, de la vengeance, de la violence, de la peur et un effet de catharsis sur la destructivité, évitant qu'elle se retourne contre soi-même et contre les autres. 4. Le travail de figuration, défiguration, reconfiguration de la matière artistique reflète l'ex-pression et l'im-pression de soi, c'est-à-dire les mouvements de transformation de l'être car le détenu est obligé de changer pour survivre et ne pas devenir fou dans sa nouvelle condition de prisonnier. 5. L'artiste qui initie à la création peut devenir un modèle, un passeur, un étayage précieux et la rencontre avec le monde de l'art permet de retrouver des émotions esthétiques qui relient à la communauté humaine. 6. Dans la création collective, la cohabitation forcée et la promiscuité parfois violentes avec les autres peut devenir une aventure collective instauratrice de communauté, voire parfois de fraternité. 7. La reconstruction de soi n'est obtenue qu'à condition de se confronter à sa prison intérieure : le chaos, le malheur, l'indicible, la répétition, les drames de l'enfance, etc. pour tenter de les symboliser et de les transformer. Ainsi, à condition d'être exigeante, la création peut apporter de la hauteur, de la beauté, de la distance, une nouvelle dignité au détenu dans une circonstance où il est en particulièrement privé.

Mots-clés: créativité; prison; existence.

Resumo

Como ser criativo no inferno da prisão? Baseando-se na experiência francesa, defendemos a necessidade do processo criativo na prisão em sete pontos: 1. A criação é um meio de sobrevivência para escapar do abalo psíquico e tentar elaborar o sofrimento do encarceramento. 2. Criar leva a uma evasão pelo espírito e permite a abertura de um pequeno espaço de liberdade para resistir à infantilização, à brutalidade e abrir horizontes no período mortífero de prisão. 3. O processo criativo tem uma função de exorcismo da raiva, da vingança, da violência, do medo e um efeito de catarse sobre a destrutividade, evitando que ela se volte contra si mesmo e contra os outros. 4. O

trabalho de figuração, desfiguração, reconfiguração da matéria artística reflete a ex-pressão e a im-pressão de si, ou seja, os movimentos de transformação do ser, pois o detento é obrigado a mudar para sobreviver e não enlouquecer na sua nova condição de prisioneiro. 5. O artista que começa a criar pode se tornar um modelo, um disseminador, uma base preciosa, e o encontro com o mundo da arte permite reencontrar as emoções estéticas que se conectam à comunidade humana. 6. Na criação coletiva a coabitação forçada e a promiscuidade, por vezes violenta, pode tornar o processo criativo uma aventura coletiva instauradora da comunidade, e mesmo talvez de fraternidade. 7. A reconstrução de si é obtida apenas na condição de se confrontar com sua prisão interior: o caos, a infelicidade, o indizível, a repetição, os dramas de infância, etc., na tentativa de simbolizá-los e de transformá-los. Assim, se for rigoroso, o processo criativo pode trazer altura, beleza, distância, uma nova dignidade ao detento em uma circunstância onde ele está particularmente, privado disso.

Palavras-chave: criatividade; prisão; existência.

Abstract

How to be creative in a prison's hellish environment? Based on the French experience, we advocate the importance of the creative process in prison by means of 7 points: 1. Creativity is a means of survival, which aims at escaping psychological damage and at mentally processing the imprisonment experience. 2. Creativity is conducive to spiritual evasion and allows for the opening of a small space of personal freedom in order to resist infantilizing effects, and brutality, as well as expanding horizons during deadly prison time. 3. The creative process serves the purpose of exorcizing anger, revengefulness, violence, fear and, also, it has a cathartic effect on one's destructive instinct, which prevents such instinct from harming oneself and others. 4. The work of figuration, disfiguration, and reconfiguration of artistic matter reflects one's own expression and impression, that is, the movements of self-transformation as an inmate is forced to change in order to survive and not go mad due to their new confined condition. 5. An artist who starts creating might turn into a role model, a disseminator, and a precious basis. This introduction into the art world brings out a rescue of esthetic emotions, which are connected to human community. 6. In collective creativity, forced coexistence, and promiscuity, which sometimes can be violent, might turn the creative process into a collective adventure that restores the senses of community as well as fraternity. 7. One's own reconstruction is obtained only by means of confronting one's own inner prison: chaos, unhappiness, the unspeakable, repetition, childhood drama, etc., in order to get those elements symbolized and transformed. Thus, the creative process, when rigorous, might produce redemption, beauty, self-possession and a new dignity for an inmate living in circumstances in which such person is particularly deprived of all those things.

Keywords: creativity; prison; existence.

Resumen

¿Cómo ser creativo en el infierno de la prisión? Basados en la experiencia francesa, defendemos la necesidad del proceso creativo en la prisión en siete puntos: 1. La creación es un medio de supervivencia para escapar del choque psíquico e intentar elaborar el sufrimiento del encarcelamiento. 2. Crear conduce a una evasión por el espíritu y permite la apertura de un pequeño espacio de libertad para resistir a la infantilización y a la brutalidad, y para abrir horizontes en el período mortífero de la prisión. 3. El proceso creativo tiene una función de exorcismo de la rabia, de la venganza, de la violencia, del miedo y un efecto de catarsis de la destructividad, evitando que se vuelvan contra sí mismo y contra los otros. 4. El trabajo de dar forma, quitar la forma, y reconfigurar la materia artística refleja la expresión y la imagen de sí; es decir, los movimientos de transformación del ser; pues el detenido es obligado a cambiar para sobrevivir y no volverse loco en su nueva condición de prisionero. 5. El artista que empieza a crear puede volverse un modelo, un promotor, una base preciosa, y el encuentro con el mundo del arte permite volver a encontrar las emociones estéticas que se conectan con la comunidad humana. 6. En la creación colectiva, la convivencia forzada y la promiscuidad a veces violenta pueden hacer que el proceso creativo sea una aventura colectiva que instaure una comunidad, e incluso tal vez la fraternidad. 7. La reconstrucción de sí es obtenida sólo a condición de enfrentarse con su prisión interior: el caos, la infelicidad, lo indecible, la repetición, los dramas de la infancia, etc., en el intento de simbolizarlos y transformarlos. Por lo tanto, si es riguroso, el proceso creativo puede traer altura, belleza, distancia, una nueva dignidad al prisionero, en una circunstancia donde él está particularmente privado de eso.

Palabras clave: creatividad; prisión; existencia.

Si créer, c'est toujours un peu *se créer*, nous voulons montrer comment le processus de création en prison est réparateur et susceptible d'ouvrir un nouvel élan existentiel proche d'un travail psychothérapeutique réussi. Le *nouvel élan existentiel* vient de la transformation psychique du sujet qui l'ouvre à une nouvelle position dans l'existence, d'un *plus d'être* ou d'un *devenir*

autre lui permettant d'habiter le monde autrement que par des délits. Il peut prendre un nouveau départ et assumer un projet de vie en adéquation avec ses possibilités. Ce processus de transformation de soi mobilise des ressources pour casser la répétition mortifère *sortie/délit/réincarcération* qui rythme la vie du détenu et l'orienter vers un meilleur accomplissement de soi. Ce processus nécessite qu'une grande partie des montages identitaires, des modes de pensées, de sentir, d'agir, du rapport au monde et aux autres, etc., soient désinvestis et transformés. *Passer à autre chose, tourner la page, changer de vie*, ces expressions courantes et spontanées traduisent ce que Ricœur (1985) appelle la capacité à recommencer son histoire de vie.

Nous avons montré que les effets pathogènes de l'incarcération sur les âmes et les corps pouvaient produire une véritable *dénaturation* qui se manifeste entre autre comme une dégradation du corps au point d'en altérer la naturalité originelle (Chamond, Moreira, Decoq, & Leroy-Viémon, 2014). Nous rejoignons de plus les sociologues qui soulignent les paradoxes de la création en prison:

Les dernières tentatives de réforme, loin de conduire à une profonde remise en cause des lieux d'enfermement et de leur rôle dans les sociétés contemporaines, ont au contraire conforté leur assise sociale et politique en les plaçant à la croisée du pénal, du social et du médical. Ce processus d'intrication de rationalités différentes entre les murs place les lieux d'enfermement en tension entre soins et enfermement. (Darley & Lancelevée, 2016, pp. 4-5)

Cependant en dépit de ce paradoxe, nous défendons la nécessité de l'art-thérapie en prison.

La transformation psychique du détenu n'est possible que si l'investissement narcissique soutient suffisamment son sentiment d'existence. Une part de confiance en le monde, mise à mal par la situation d'incarcération, doit se restaurer pour assurer le fondement de la continuité d'existence, le sol de l'élan vital et l'ancrage de l'envie de vivre. Il n'y a pas de recette miracle pour y arriver. Un certain nombre de témoignages de détenus, d'artistes, d'art thérapeutes confirment que la création est susceptible d'opérer une ouverture des possibles, un réajustement du rapport au monde et un meilleur accord avec les autres. À condition que la création proposée, quelque soit son type, soit exigeante et demande un engagement, un dépassement de soi, une discipline ; qu'elle soit une conquête et une force susceptible d'ébranler un sujet déjà fragilisé pour qu'il y risque quelque chose de son être. Il faut qu'elle dépasse la simple occupation pour devenir une aventure imprévisible et un projet fort à défendre, à construire, à montrer. "Le théâtre, c'est plus fort qu'un hold-up, c'est génial comme un 'braquage'" témoigne un ancien détenu et leur metteur en scène confirme que le théâtre est un accélérateur d'existence (Martin, 2003).

Les soignants en prison savent bien qu'avant la réinsertion sociale, pour beaucoup de détenus, il faudrait restaurer *l'insertion originelle* dans la communauté humaine, dans une véritable intersubjectivité. Beaucoup sont sans véritables assises psychiques et n'ont jamais été insérées nulle part : les traumatismes, la précarité, l'errance, la survie d'expédients, le chaos social et psychique, résultent de l'insuffisance d'un abri ontologique, d'une famille où ils auraient pu se poser, se construire, intégrer les règles et les lois de leur société. En témoigne le récit que fait l'écrivain français Bon de son atelier d'écriture dans *Prison* (Bon, 1997): il propose aux détenus d'écrire à partir d'un mot, en l'occurrence le mot *maison*. Il découvre que ce mot n'est rien pour eux. Les détenus n'ont pas eu de maison et y substituent le mot *foyer* mais au pluriel, *les foyers*, c'est-à-dire les institutions qui les ont reçus un temps au cours de leur enfance chaotique. Le *On* communautaire de la bande sert d'identité à ces sujets en défaut d'individuation et d'autonomie. Se dessine alors toute la géographie de la relégation, de l'exclusion et de la fatalité sociale *des enfermés dehors* de la *banlieue*, aux marges des villes, des écoles, des lieux de travail, des lieux de consommation, etc. J'ai plus de passé que d'avenir, écrit un jeune récidiviste (Bon, 1997).

La création en prison a des limites : l'institution pénitentiaire et sa logique sécuritaire opaque qui complique, voire paralyse les interventions des artistes, l'illettrisme des détenus, la pauvreté du capital culturel, le handicap social et les mauvais souvenirs de l'école qui a exclu le livre, le cahier, le pinceau, des possibilités de création restés inaccessibles pour la majorité d'entre eux. Pourtant "écrire, ça fait quelque chose à l'intérieur de soi car parfois les mots sont sensibles" (Bon, 1997, p.79), écrit un participant à l'atelier de Bon. Il s'agit donc pour nous d'essayer de comprendre *ce que ça fait* et comment, dans le meilleur des cas, ça fait changer.

Pour mieux identifier ces précieux opérateurs de changements dans une trajectoire carcérale, nous développons la question de la création en prison en sept points qui seront : 1. Un moyen de survie, 2. Une évasion par l'esprit, 3. Un exorcisme et une catharsis, 4. *L'ex-pression, l'im-pression* de soi, 5. La rencontre d'un artiste et de l'art, 6. L'instauration d'une communauté, 7. La construction / reconstruction de soi.

La création, un moyen de survivre

Si la création relève de la liberté mentale, il y aurait une contradiction à créer en prison. À moins au contraire que la création réponde à une nécessité vitale, à une urgence en situation extrême, à une stratégie de survie dans la crise. Les mots jetés sur

le papier, chantés, criés, crachés, vomis, la matière que l'on travaille, le corps mobilisé pour danser, pour parler et jouer sur la scène de théâtre, etc. permettent de survivre à la perte, de hurler sa révolte et de résister à la destruction et à l'autodestruction. Selon l'Observatoire International des Prisons (2016), il y a un suicide tous les trois jours dans les prisons françaises. On y meurt de détresse, de désespoir, de destructivité retournée contre soi-même ; on se laisse dépérir dans les diverses formes d'abandon de soi et de glissement dans la dépression primaire, la détention pouvant provoquer un *choc carcéral* (Lhuillier & Lemiszewska, 2001), un mouvement de désinvestissement du monde extérieur et une dépersonnalisation (Lhuillier & Veil, 2000). Dans *Crise, rupture et dépassement*, Kaës (1979) analyse comment "la création est l'alternative aux composantes létales de la crise" (p. 5). Face au danger d'anéantissement psychique, les prisonniers peuvent recourir à des défenses archaïques pour éviter les pensées, neutraliser les affects et se protéger des souffrances insupportables, des vécus d'impuissance et des angoisses d'effondrement. La survie commande alors de se retirer de sa subjectivité : ne plus sentir, ne plus penser, ne plus éprouver de désir, se couper de soi-même pour ne pas être anéanti ; bref, un processus qui amène *se tuer psychiquement pour survivre*, proche du *syndrome d'auto-exclusion* que Furtos (2008) décrit chez les SDF dans les cliniques de la précarité. Mais la création empêche la pétrification et permet que d'autres mécanismes contre la souffrance se mettent en place. Legendre (1994a) écrit :

La création, nécessité existentielle (...) l'est de façon d'autant plus cruciale et vitale dans l'espace-temps carcéral marqué par la rupture, le séparation, le manque, la perte, l'absence. (...) Le processus de création, s'il est au cœur de la démarche artistique, peut-être, avant tout, (...) envisagé comme le moyen de survivre à la perte, au deuil, avec la capacité de figurer l'absence, l'angoisse, la mort. (pp. 24-25)

Dans l'Antiquité grecque, la formule du *Pathéi Mathos, la douleur enseigne*, reconnaît à la souffrance la capacité d'apprendre. Face à la souffrance inhérente à la condition humaine, il n'y a pas d'autre possibilité que d'en faire quelque chose, de la reprendre dans un travail d'élaboration, de figuration et de donation de sens pour la métaboliser. La souffrance qui ne reste pas au ras du vécu, à l'état brut, a des chances d'être appropriée, intégrée, symbolisée pour alimenter les processus de subjectivation. "Ceux qui écrivent n'implorent plus. (...) Quand tu écris, tu te civilises" dit le détenu Abdel (Martin, 2003). Le vécu brut a besoin d'un objet médiateur qui va l'externaliser, l'appivoiser, le mettre en forme. Chacun doit pouvoir trouver le type de support qui lui convient, la parole, les divers registres sensoriels, le kinesthésique, etc., propices à ce que Chouvier (2010) décrit comme "la mise au dehors de sa propre substance" (p. 35) : substance à accueillir et à travailler pour la mettre en forme ou en mots. La forme n'est pas la forme déjà produite dont il s'agit justement de se départir mais la forme en formation, nouvelle, inconnue, qui ne relève que de sa propre nécessité intérieure, l'apparaître, la *Gestaltung* de Maldiney (1986). Pour Roussillon (2010), le dispositif d'atelier vise à métaboliser les vécus psychiques à travers trois grandes fonctions: 1. La fonction phorique - *phorien*, en grec, c'est porter - qui contient, accueille et porte ce qui apparaît. 2. La fonction sémaphorique - sémaphore : littéralement ce qui porte un signal, ce qui fait signe - qui met en forme signifiante la matière psychique accueillie. 3. La fonction métaphorique, littéralement ce qui porte dans un autre lieu, ce qui transporte et transpose - qui rend symbolisable, intègre et met en sens. Ces 3 fonctions permettent que la souffrance psychique soit appropriée et intégrée pour servir au développement du sujet.

La création comme évasion par l'esprit, car le corps reste, lui, en prison.

"Quand je peins, dit un détenu, je ne suis plus dans la cellule, je suis là sur la feuille" (Legendre, 1994b, p. 156). La création peut devenir une récréation pour meubler la vacuité carcérale, une échappée belle pour respirer *l'air du dehors*, un voyage qui aménage *du vivable* dans l'enfer de la prison. Cette évasion aide à surmonter la dépression, l'angoisse de vieillir sans avoir vécu, le manque d'amour, etc. Insérer de la liberté au cœur même de la contrainte, ouvrir des parenthèses dans la pesanteur du quotidien, c'est casser l'espace-temps carcéral figé, circulaire, ritualisé dans la répétition infinie des jours. C'est avoir un but, ouvrir une petite porte secrète par devers soi, renouer avec les droits de l'homme libre, retrouver un peu d'humanité et de dignité. Créer, c'est aussi retrouver dans la prison une expérience de plaisir qui ne soit pas cachée, honteuse, furtive, illicite. S'évader de *l'ici et maintenant* permet de se recentrer, d'entrer en soi, de s'approfondir et de gagner un espace de liberté mentale inaliénable pour lutter contre l'asservissement. La créativité comme forme d'évasion, l'écrivain Perrault (1993) en témoigne dans sa pratique d'écriture à la maison d'arrêt de Cherbourg en France : il écrit avec des détenus un roman *Point de chute* (Perrault, 1991) et chaque participant prend en charge un personnage. Perrault (1993) choisit l'humour pour rendre compte de son expérience, sous forme *d'aveux pour complicité d'évasion* :

Le pire, ce fut les libérations intempestives des détenus : on perdait les auteurs les uns après les autres, une vraie catastrophe ! En (prison) centrale, nous n'aurions pas eu ce problème, mais une maison d'arrêt est une passoire. (...) J'ai toujours su qu'un livre

était plus important que tout, mais j'étais bien le seul à le penser. Aucun des garçons n'a refusé son billet de sortie pour terminer le livre. Mon unique déception ! (...) Je ne soupçonnais pas qu'une telle créativité pouvait exister chez des garçons à qui la vie n'avait jamais donné aucune chance de révéler leurs potentialités. (...) Beaucoup d'entre eux sont sortis raffermiss et ragaillardis : Ils s'étaient donné à eux-mêmes la preuve qu'ils pouvaient réussir quelques chose dont personne en les aurait crus capables. (p. 48)

La créativité est prépondérante dans la pensée de Winnicott (1970) qui lui donne un sens très large : "il n'est rien qui soit en dehors du territoire de la créativité" (p.69). Vivre créativement, c'est par exemple *regarder créativement un arbre* ; c'est rester vivant et affirmer que la vie vaut la peine d'être vécue ; c'est un *faire* qui dérive de l'être et qui développe l'être (Winnicott, 1970). La créativité est le moyen d'aménager la réalité extérieure et de *faire avec* ce fichu principe de réalité qui, comme dit l'auteur "est une sale histoire" (p.55). La créativité est la seule forme de résistance à la soumission et à l'empiètement que le monde exerce sur nous. Elle relève de ce fameux *espace transitionnel*, intermédiaire entre dehors et dedans, entre réalité intérieure et réalité extérieure. L'espace transitionnel est une soupape de sécurité, notre lieu de repos et de ressourcement, notre espace d'évasion, de jeu et de rêverie hors de la réalité où l'on peut *se laisser-aller* et être-soi ; ce qui dans l'atmosphère hostile de la prison est un luxe. Se construire un territoire intime protégé est quasiment impossible car le traitement de masse de "l'univers total" (Goffman, 1968) de la prison ne permet pas qu'on ait un territoire personnel (Foucault, 1975). Sauf, peut-être dans l'espace de la toile qu'on peint, de la feuille sur laquelle on écrit, dans le matériau que l'on travaille et dans l'espace que l'on ouvre avec son corps réapproprié dans le mouvement.

La création est l'occasion de reprendre un peu de contrôle sur sa vie, de transformer la passivité en activité. Elle permet de rompre avec l'inertie, la monotonie pour retrouver une partie de son *pouvoir-être*. Investir une activité en prison, c'est s'imposer des contraintes et des exigences qui ne viennent plus de la Pénitencier mais de soi-même. S'investir, se dépasser, faire des choix permet de résister à l'infantilisation, à la déshumanisation, à l'abrutissement et à l'enlèvement dans le temps carcéral, ce quantum de temps imposé de la peine fait d'attente passive qui s'ouvre avec le projet de réaliser une exposition, une publication, un spectacle, un concert, etc. "Si on me prend mon temps, je veux en faire quelque chose" (p. 279), dit un détenu à Marchetti (2001). Dans un vécu jusque-là dominé par l'humiliation et la honte, l'atelier d'art-thérapie ouvre de nouveaux horizons : on se découvre des goûts insoupçonnés, l'envie de se mettre à l'épreuve et de se risquer dans l'inconnu de soi. Ces horizons nouveaux permettent la reconstruction identitaire, la revalorisation de soi, la restauration narcissique inhérente au fait de fabriquer du beau.

La création comme exorcisme et catharsis.

La catharsis permet d'extérioriser ce que le philosophe Spinoza appelait *les passions tristes* : la haine, la vengeance, la colère, la honte, l'humiliation, etc., et d'exorciser l'horreur actuelle et le passé, l'enfance chaotique, les abandons, les échecs et les ruptures, *la galère*. Elle est une production libératoire et antalgique, utilisée déjà par les premiers aliénistes qui disaient que *l'art soulage*. Ainsi un détenu dans l'atelier de peinture de l'art thérapeute Legendre (1990) rajoute des requins à son paysage marin idyllique et parvient à dire sa colère et *son envie que le monde soit dévoré*, exprimant par là sa destructivité sur un mode socialisé. Pour Chartier, les délinquants ont un rapport au temps spécifique. Ils conjuguent le temps suivant trois modalités : "le passé pas simple", "le présent immédiat" et le "futur inexistant" (Chartier, 2015). Le passé pas simple traduit une enfance faite d'abandons, de carences, de rejets, etc. qui entrave la construction d'une histoire personnelle et chronologique ; le passé n'est qu'une suite d'événements dans le désordre qui ne permet pas de tirer des leçons de l'expérience. Le présent immédiat les ramène à vivre sur le mode du *tout, tout de suite* ou *rien jamais* : ils ne savent pas différer, temporiser, supporter la frustration, ce qui se traduit par des crises clastiques dès qu'on leur demande de patienter. Enfin le futur n'existe pas, ne va plus loin que le week-end prochain et ils ne comprennent pas la nécessité de préparer son avenir (Chartier, 2015, p. 139).

L'aventure de la création amène un autre type de temporalité, faites d'essais, de retouche et de retour à soi et de dépassement. Conjuré et apprivoisé ses peurs, figurer ses affects permettra leur élaboration dans les jeux incessants des processus défensifs et des processus réparateurs, dans un travail de transposition, de formation/déformation, de sortie et de retour à soi, de traductions. Ce travail passe par tous les masques et les travestissements nécessaires pour arriver à l'authenticité et pour déjouer le contrôle conscient. C'est seulement après l'étape de la décharge pulsionnelle et de la prise en charge de la destructivité que peut s'engager le processus de reconstruction. Dans le travail de l'art, écrit Klein (1997), "La ruse, c'est que l'homme ne fait pas qu'exprimer, il imprime tout autant, il fait un aller-retour entre lui-même et sa concrétisation, impressionné comme une plaque photographique à chaque nouveau cliché du monde qu'il est, qu'il découvre et qu'il crée, représenté sur le support artistique et à la fois imprimé dans son être-même" (p. 102).

La création comme ex-pression et im-pression de soi.

Beaucoup reconnaissent le besoin étouffant de s'exprimer, de parler pour ne pas devenir fou, pour sortir de la confusion mentale, pour témoigner de ce qu'ils vivent ; pour s'interroger aussi sur leur destin dans un retour sur soi plus ou moins forcé par les circonstances. Si *la prison nous vole les mots*, selon l'un d'eux (Martin, 2003), la création permet de retrouver la parole, une parole niée, coupée ou sidérée par la violence du délit ou la catastrophe de l'incarcération, quitte à habiter un temps la parole d'un auteur avant de pouvoir retrouver la sienne. Les arts plastiques permettent de poser un geste, d'affirmer son être là, d'élaborer une présentation de soi à travers une représentation. Les passages à l'acte si nombreux sur le corps comme les automutilations et à même la peau tels les scarifications, les tatouages, etc. traduisent le besoin d'expression qui n'a pas trouvé de médiation, ni de symbolisation et qui s'exprime par la voie la plus courte.

Pour la psychanalyse, l'art restitue l'expérience humaine dans ce qu'elle a de plus ancien et de plus profond. La psychanalyste de l'esthétique Gagnebin, (1987) voit dans les œuvres des peintres contemporains l'émergence *des agonies primitives* thématiques par Winnicott. En 1963, Genet écrit dans *L'atelier d'Alberto Giacometti* : "Il n'est pas à la beauté d'autre origine que la blessure, singulière, différente pour chacun, cachée ou visible, que tout homme garde en soi, qu'il préserve et où il se retire quand il veut quitter le monde pour une solitude temporaire mais profonde" (Genet, 2007, p. 73). Figurer, colmater et cacher tout à fois cette blessure, selon Klein (1997), est la fonction de l'art thérapeutique.

La création comme rencontre avec l'artiste présent et avec l'Art, c'est-à-dire des artistes absents

L'atelier permet la rencontre avec le professionnel qui vient travailler avec les détenus et qui assume sa position d'artiste. L'artiste initie le détenu à explorer un champ d'expériences inédites en toute insécurité, lui donne l'impulsion pour affronter l'inconnu, transmet quelque chose de son art, effectue parfois des greffes de langage artistique pour figurer l'émotion esthétique. Après un atelier théâtre avec Gatti, un détenu peut dire : "J'ai 300 mots de plus!" (Chapouteau, 1993, p. 72). Le détenu rencontre les œuvres et les artistes absents auxquels il est fait référence, connaît des émotions universelles, participe au monde commun et renoue en partie des liens distendus à la communauté humaine. L'artiste est un moi auxiliaire, un support d'identification, un exemple, un semblable susceptible de devenir initiateur, passeur, maître. Il a une fonction d'instituteur au sens littéral du mot, celui qui institue un monde. En tant que professionnel, son regard averti sur l'objet créé est un des leviers de la restauration narcissique du détenu dont les effets peuvent être incommensurables.

L'artiste qui entre en prison pour donner aux détenus leur chance de créer s'autorise de sa position citoyenne ; en cela, il n'est pas différent de son collègue soignant. Pour Klein (1997), l'artiste peut se vivre comme un marginal qui, lui, a réussi à métaboliser sa marginalité dans une entreprise artistique. Sa position citoyenne lui permet de se tenir à distance du *tout compassionnel* qui ne verrait dans le détenu, *son semblable, son frère*, que la victime de tous les déterminants sociaux qui remplissent *les prisons de la misère*, pour paraphraser le sociologue Wacquant (1999) ; déterminants indéniables mais qui n'épuisent pas pour autant la question du libre-arbitre de l'homme. Si l'on pense que la délinquance relève finalement d'un déficit d'humanisation d'un sujet qui a un jour basculé du côté du pire, c'est à cette source-là qu'il nous faut agir, soignants et artistes, même au risque de *bricoler dans l'incurable* (Cioran, 1952). En 1969, Winnicott faisait de la délinquance juvénile ou de la tendance antisociale, *un signe d'espoir*, un appel à l'aide qui s'ignore comme tel, en lien avec une déprivation originelle : un manque d'amour, d'attention, de soin ayant produit un cataclysme archaïque, un drame intime dont le sens s'est perdu en chemin, mais qui cherche obstinément une seconde chance, son dénouement dans la relation à un autre fiable (Winnicott, 1969).

La création, un aventure collective instauratrice d'une communauté.

En prison, le plus souvent *l'enfer c'est les autres*, selon l'expression de Sartre (1944/2000). L'autre, c'est celui qui empiète sur l'espace vital. La proximité devient promiscuité dans la cohabitation forcée et l'intercorporéité obligée dans une cellule où tout le monde ne peut pas marcher en même temps (Chamond et al., 2014). Mais il arrive que la création collective favorise des dynamiques relationnelles fortes, faites d'entraide et de solidarité, de travail d'équipe, bref une autre communauté que celle du gang ou du communautarisme. L'atelier ouvre la possibilité de partager l'aventure de la création avec les autres. Citons encore le travail du metteur en scène Gatti avec douze détenus de la prison de Fleury-Mérogis en 1989, dans le cadre de la commémoration du bicentenaire de la Révolution Française (Chapouteau, 1993). Pour écrire et de monter un spectacle, il sollicite les détenus par une affiche où est noté : *l'écriture, c'est votre dignité*. Après trois mois de travail, de recherches, de lectures frénétiques, les prisonniers ne sont devenus ni acteurs amateurs ni acteurs professionnels, mais ce ne sont plus les mêmes hommes. L'un d'entre dit : "Après bien des tensions, des découragements, des doutes, peu à

peu le groupe s'est soudé, uni par un respect commun, un but commun" (p.71-72). Un autre : "Si j'avais fait cela avant, je ne serai jamais arrivé ici" (p.72). Ayant découvert l'autre, ils se sont rapprochés d'eux même. Un troisième conclut : "Nous lui avons apporté la Liberté, il nous a apporté l'Égalité, ensemble on fait la Fraternité". (pp.72)

La création comme changement de construction/re-construction de soi

Pour passer de l'expression qui soulage à la création qui transforme, pour se reconstruire par la création, il faut se confronter à sa prison personnelle, en quelque sorte rencontrer sa prison du dedans : le chaos, la fatalité du malheur, la répétition qui font obstacle au devenir.

Les psychothérapies dites à médiation peuvent venir favoriser la remémoration effective et affective du passage par l'acte. Fondés sur l'acte de parole et d'écoute, ces dispositifs induisent un travail sur l'imaginaire. Ils engagent le sujet violent à un travail de re-élaboration psychique et de relance de sa dynamique subjective. (Morhain, 2012, p. 809)

L'art-thérapeute Hausammann écrit : "Peu à peu, rater un dessin, une expression, n'est plus craint comme insupportable. Lorsque rater devient pensable, un autre travail, celui du dépassement des blessures peut commencer" (Hausammann, 2010). Quitte justement à travailler sur ce qui fait rater le tableau, quand le cadre de l'atelier est suffisamment fiable, en se rappelant que même Picasso disait : "Tant que tu n'as pas raté ton tableau, ton tableau est raté" (Picasso, cité dans Dumas, 1981, p. 177). La transformation psychique, si elle a lieu, passe par l'assouplissement des défenses psychiques et la déconstruction de la logique de répétition dont Freud montre qu'elle est une remémoration manquée venant de l'impossibilité pour l'appareil psychique d'insérer un trauma dans une chaîne associative (Freud, 1920/2010). Les restes inassimilables, le hors-trace en quête de trace, de liaison, d'inclusion dans du figurable, du pensable, se constituent en répétition aveugle.

La psychologie de la création souligne l'appropriation symbolique d'expériences du monde restées jusque-là en défaut de symbolisation. Elle observe comment l'expression subjective induit des mouvements de recentrement, d'approfondissement de soi, de subjectivation, favorisés par la découverte du sensible. Renouer avec le transitionnel permet de dire l'indicible, pour tenter de faire quelque chose du chaos, de l'échec, des fractures, de l'abîme en soi, du malheur, du destin. Le détenu se déconstruit, se construit et se reconstruit à travers la matière artistique. Après, il pourra tirer de sa réalisation du plaisir et de la fierté et se découvrir producteur de beauté, de valeur, parfois même auteur d'un travail percutant et reconnu. Il trouvera à restaurer narcissiquement son image salie et dégradée et pourra trouver appui et revalorisation dans la reconnaissance des autres. Mieux fondé dans ses assises, il éprouve une nouvelle légitimation de soi permettant de quitter son identité de rôle de "dur" et de négocier autrement ses tendances entre détruire et créer. Il peut explorer d'autres profils de soi et dans le meilleur des cas, s'arracher à la fatalité sociale du ghetto et se projeter dans un avenir plus conforme à ses nouvelles possibilités. Citons encore Gatti : "Des gens qui, jusqu'à présent, en étaient à parler d'une demie-barre de haschich et dont c'était la préoccupation première, en arrivaient brusquement à discuter sur le sens à donner au jour, à la lumière, et à la lumière par rapport à la nuit" (Chapouteau, 1993, p. 55). Selon le psychiatre Boustra (2011), il y a une joie de créer dans une dimension interhumaine qui renforce le sentiment d'existence, permettant *un lâcher de vie*. L'art a une fonction résolutoire, permettant le jaillissement de la vérité intérieure du créateur.

Conclusion : la création en prison, à plus forte raison...

Si d'une part la prison n'a pas pour vocation de réparer les blessures de l'enfance, d'autre part "la violence fait partie de la vie et s'inscrit dans le circuit pulsionnel. Elle n'est pas nécessairement négative et n'est pas un accident malencontreux de l'aventure humaine, elle est aussi fondatrice" (Morhain, 2012, p. 811). Ainsi, on peut dire que "Chercher à brider la violence agressive n'aboutirait, comme le soulignait déjà Freud, à l'intensifier l'autodestruction qui, de toute manière, est toujours à l'œuvre" (p. 811). Mais il reste à retravailler l'articulation entre détruire et créer (Anzieu, 1996).

Evoquons pour finir une anecdote personnelle. Un jour nous parlions avec un prisonnier incarcéré pour pédophilie, les pédophiles étant les détenus les plus méprisés et les plus maltraités dans la hiérarchie des prisons. Il se plaignait que tous les jours le collègue chargé de porter les repas crachait dans sa nourriture. Nous nous sommes surpris à parler ensemble longuement de ce qui fonde la dignité humaine. Mais peut-être n'est-ce pas si étonnant, finalement, que d'évoquer avec les détenus ce dont ils sont le plus privés, parfois sans le savoir clairement : l'humanité, la hauteur, la dignité, la beauté, la fiabilité, etc., notions qu'il faut peut-être penser comme *un droit de l'homme inaliénable* pour ceux qui sont privés de leurs

droits civiques. Binswanger (1996) thématise le besoin anthropologique, donc inhérent à chaque l'homme quel qu'il soit, de se réaliser dans l'existence, de trouver une juste hauteur, sa hauteur propre.

La création, comme une spirale ascendante, peut donner à l'homme incarcéré la force de se tirer vers le haut, de dompter ses démons intérieurs et de contrôler sa violence, de revenir à soi pour réfléchir sur l'attaque du lien social dont il est l'auteur. L'art en prison est susceptible de devenir un processus de transformation et d'humanisation et le contexte déshumanisant de la prison peut paradoxalement favoriser ce processus. Certes, la prison n'a pas pour vocation de réparer les injustices du monde social et la violence fait partie de la vie. Mais la prison est un contenant qui porte en lui un potentiel refondateur pour tous ceux qui n'ont pas pu être contenus. Reste à permettre à tous les détenus d'explorer et d'exploiter au mieux ce potentiel refondateur

Referências

- Anzieu, D. (1996). *Créer, détruire*. Paris: Dunod.
- Binswanger, L. (1996). *Henrik Ibsen et le problème de l'autoréalisation de soi dans l'art*. Bruxelles: DeBoeck Université.
- Bon, F. (1997). *Prison*. Paris: Verdier.
- Boustra, J. (2011). *Abécédaire de l'expression. Psychiatrie et activité créatrice: L'atelier intérieur*. Toulouse: Erès.
- Chamond, J., Moreira, V., Decocq, F., & Leroy-Viémon, B. (2014). La dénaturation carcérale. Pour une psychologie et une phénoménologie du corps en prison. *L'Information Psychiatrique*, 8(90), 673- 682.
- Chapouteau, A. (1993). *L'air du dehors*. Paris: Éd. Du May.
- Chartier, J.-P. (2015). L'incassable et le psychopathe. *Cliniques*, 9(1), 132-149. [Link](#)
- Chouvier, B. (2010) La médiation dans le champ psychopathologique. *Le Carnet PSY*, 1(141), 32-35. [Link](#)
- Cioran, E. M. (1952). *Syllogisme de l'amertume*. Paris: Gallimard.
- Darley, M., & Lancelève, C. (2016). Faire tenir les murs. Pratiques professionnelles en milieu fermé. *Sociétés contemporaines*, 3(103), 5-18. [Link](#)
- Dumas, L. F. (1981). *Le Dieu probable*. Lausanne: Éd. Sacha Wilmart.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris: Gallimard.
- Freud, S. (2010). *Au-delà du principe de plaisir*. Paris: Payot. (Originalmente publicado em 1920).
- Furtos, J. (2008). *Les cliniques de la précarité: Contexte social, psychopathologie et dispositifs*. Issy-les-Moulineaux: Masson.
- Gagnebin, M. (1987). *Les ensevelis vivants. Des mécanismes psychiques de la création*. Seyssel: Éd. Champ Vallon.
- Genet, J. (2007). *L'atelier d'Alberto Giacometti*. Paris: Gallimard.
- Goffman, E. (1968). *Asiles*. Paris: Minuit.
- Hausammann, K. (2010). La création, une question d'acte. *Revue Art et thérapie*, 84/85. [Link](#)
- Kaès, R. (1979). Introduction à l'analyse transitionnelle. In R. Kaès, A. Missenard, D. Anzieu, A. Kaspi & J. Guillaumin, *Crise, rupture et dépassement* (pp. 1-83). Paris: Dunod.
- Klein, J.-P. (1997). *L'art-thérapie, Que sais-je ?* Paris: PUF.

- Legendre, C. (1990). Art thérapie en prison, aspects cliniques et réalités pratiques. *Soins en psychiatrie*, 116(117), 76-79.
- Legendre, C. (1994a). La création, une nécessité vitale. In C. Legendre, S. Portelli, O. Maire & C. Carlier (Orgs.), *Création et prison* (pp 23-30). Paris: L'Atelier, coll. Les champs pénitentiaires.
- Legendre, C. (1994b). La peinture, un outil thérapeutique? In C. Legendre, S. Portelli, O. Maire & C. Carlier (Orgs.), *Création et prison* (pp. 153-160). Paris: L'Atelier, coll. Les champs pénitentiaires.
- Lhuilier, D., & Lemiszewska, A. (2001). *Le choc carcéral. Survivre en prison*. Paris: Bayard.
- Lhuilier, D., & Veil, C. (2000). *La prison en changement*. Ramonville Saint Agne: Erès.
- Maldiney, H. (1986). De la Gestaltung. *Psychologie médicale*, 18(9), 1419-1422.
- Marchetti, A.-M. (2001). *Perpétuités. Le temps infini des longues peines*. Paris: Plon Terre Humaine.
- Martin, F. (2003). Les ateliers artistiques en prison: créer pour se recréer? *Ban public, Association pour la communication sur les prison et l'incarcération eu Europe*. Link
- Morhain, Y. (2012). Paradoxalité de l'enfermement d'adolescents et de jeunes adultes meurtriers: entre destructivité et créativité. *Adolescence*, 4(82), 797-813. Link
- Observatoire Internationale des Prisons. (2016). Link
- Perrault, G. (1991). *Point de chute*. Isoète: Ecole de la maison d'arrêt de Cherbourg.
- Perrault, G. (1993). Procès-verbal de l'inculpé. In A. Chapouteau, *L'air du dehors. Pratiques artistiques en milieu pénitentiaire* (pp. 45-49). Paris: Éd. du MAY.
- Ricœur, P. (1985). *Temps et récit* (Tome 3). *Le temps raconté*. Paris: Seuil.
- Roussillon, R. (2010). Propositions pour une théorie des dispositifs thérapeutiques à médiations. *Le Carnet PSY*, 1(141), 28-31. Link
- Sartre, J.-P. (2000). *Huis clos*. Paris: Gallimard, coll. Folio.
- Wacquant, L. (1999). *Les prisons de la misère*. Paris: Raisons d'agir.
- Winnicott, D. W. (1969). La délinquance, un signe d'espoir. In *Conversations ordinaires* (pp. 130-144). Paris: Gallimard, Coll. Folio Essais.
- Winnicott, D. W. (1970). Vivre créativement. In *Conversations ordinaires* (pp.43-59). Paris: Gallimard, Coll. Folio-essais.

Endereço para correspondência

Jeanine Chamond
Email: jeanine.chamond@univ-montp3.fr

Lucas Guimarães Bloc
Email: bloclucas@gmail.com

Virginia de Saboia Moreira Cavalcanti
Email: virginiamoreira@unifor.br

Recebido em: 10/11/2016

Revisado em: 22/02/2017

Aceito em: 16/03/2017